

NOUVEAUX PROJETS APPUYÉS PAR LA FONDATION DU PATRIMOINE DE LA SASKATCHEWAN

Le gouvernement de la Saskatchewan, par l'intermédiaire de la Fondation du patrimoine de la Saskatchewan (Saskatchewan Heritage Foundation), accorde près de 250 000 \$ à 32 projets de conservation patrimoniale dans l'ensemble de la province.

« L'histoire est irremplaçable, et c'est pourquoi nous devons tout faire pour la conserver », a affirmé Mark Docherty, ministre des Parcs, de la Culture et du Sport. « Les subventions offertes par la Fondation du patrimoine de la Saskatchewan nous aident à préserver les lieux et les édifices historiques qui ont fait de notre belle province ce qu'elle est aujourd'hui. »

Cette année, des subventions ont été attribuées d'un bout à l'autre de la province. Parmi les projets de conservation, on compte notamment ceux du Palais de justice de Gravelbourg, du bureau de poste de Melfort, de la bibliothèque de Star City et de l'église anglicane St. Matthew de Regina.

Depuis sa création en 1991, la Fondation du patrimoine de la Saskatchewan a attribué plus de 9 millions de dollars à 1 224 projets de conservation patrimoniale dans l'ensemble de la province. Cette année, elle a reçu trois fois plus de demandes de subvention que l'an dernier, ce qui signifie un plus grand nombre de projets de conservation et ainsi, un plus grand engagement envers le riche passé de la Saskatchewan. La Fondation offre actuellement trois programmes axés sur la conservation qui visent à protéger et à restaurer les biens patrimoniaux privés et publics de la Saskatchewan :

- *Le programme de subvention pour patrimoine bâti* – offre un financement pour les propriétés qualifiées par la ville ou la province comme biens patrimoniaux;
- *Le programme de subvention unique pour les propriétés patrimoniales commerciales non désignées* – offre un financement pour conserver les propriétés qui ne jouissent pas de désignation officielle de biens patrimoniaux;
- *Le programme de subvention pour la recherche archéologique ou paléontologique* – offre un financement pour des projets archéologiques et paléontologiques sur le terrain qui permettent d'enrichir nos connaissances sur notre province.

La prochaine date limite pour présenter une demande à l'un de ces programmes est le 1^{er} octobre 2015.

La Fondation offre également un *programme de subvention pour l'engagement communautaire*, qui sert à appuyer des activités d'importance provinciale ou nationale liées au patrimoine. Ces subventions sont attribuées sur une base consécutive.

Pour de plus amples renseignements sur ces programmes de subvention ainsi que sur la Fondation du patrimoine de la Saskatchewan, veuillez visiter le www.pcs.gov.sk.ca/SHF.